PROCARIST

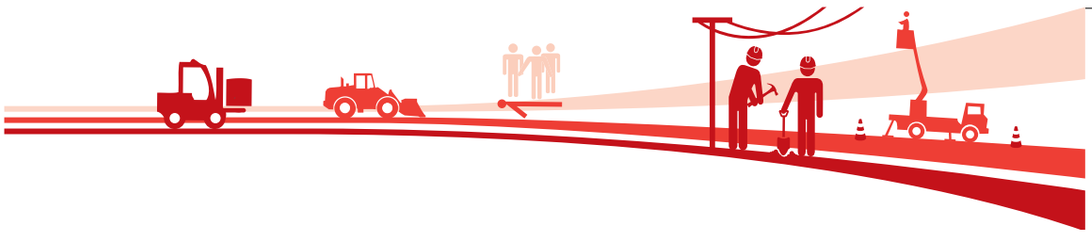

Chariots automoteurs

Gerbeurs

Nacelles

Engins de chantier

Travail en hauteur

Ponts roulants

S.S.T.

Habilitation électrique

A.I.P.R.

Lutte contre l'incendie

Gestes et postures

Titres professionnels

LA RÉGLEMENTATION

Les articles R. 4216-1 à R. 4216-30 et R. 4216-32 à R. 4216-34 sont relatifs aux dispositions concernant la prévention et la protection contre les incendies que doivent observer les maîtres d'ouvrage lors de la construction de lieux de travail ou lors de leurs modifications, extensions ou transformations. On y retrouve notamment des dispositions concernant les dégagements, le désenfumage, le chauffage des locaux, le stockage et la manipulation des matières inflammables.

Les articles R. 4227-1 à R. 4227-41 et R. 4227-55 à R. 4227-57 sont relatifs aux dispositions concernant la prévention et la protection contre les incendies sur les lieux de travail que doivent observer les employeurs utilisateurs. On y retrouve notamment des dispositions concernant les dégagements, l'éclairage de sécurité, le chauffage des locaux, le stockage et la manipulation des matières inflammables, les moyens d'extinction, les systèmes d'alarme, les consignes de sécurité **incendie.**

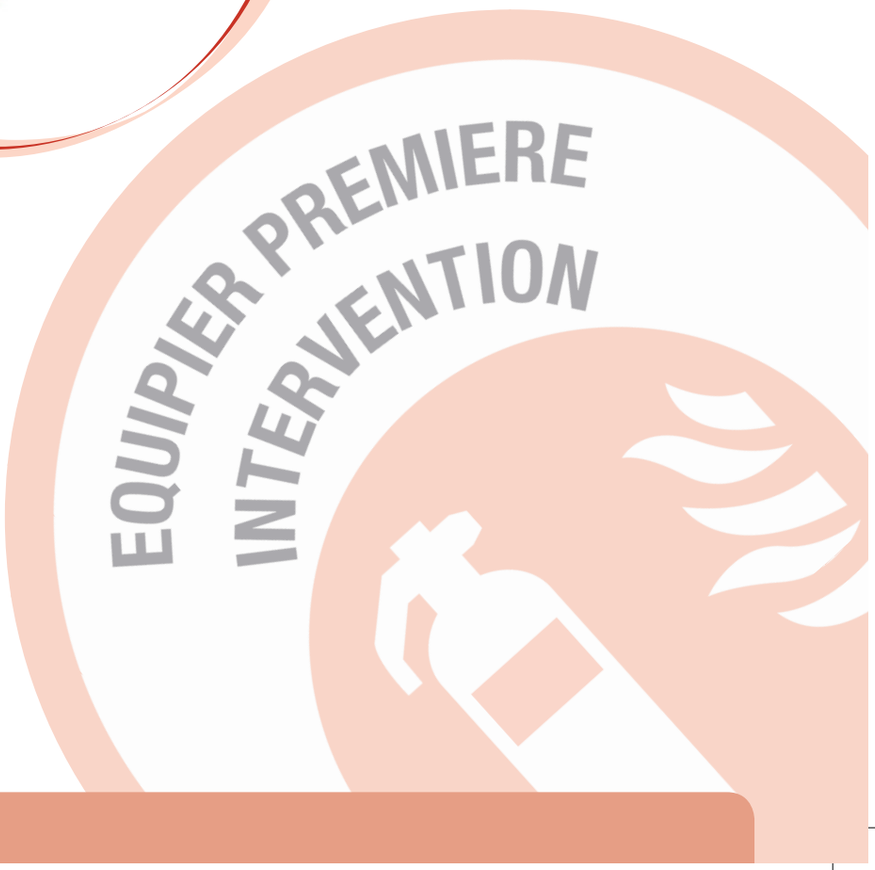

www.procarist.com

SIÈGE SOCIAL
P.A. Béthunes
37, avenue des Béthunes
95310 Saint-Ouen-l'Aumône
Tél. : 01 30 37 02 52
contact@procarist.com

Datadock Qualiopi

PROCARIST

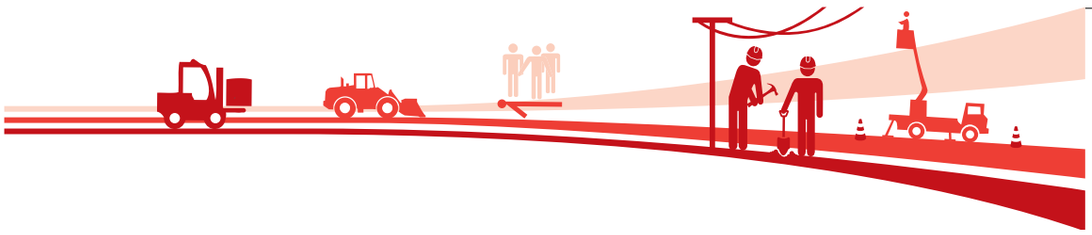

Prévention et lutte contre l'incendie équipier de première intervention

Nombre de participants
Par groupe de **10 personnes.**

Lieu de formation
En inter-entreprise dans nos locaux ou en intra-entreprise.

Tarif et durée de la formation
2 jours de formation en initiale.
1 jour en recyclage.
Prix disponibles sur le site **www.procarist.com**

Validité
Il est préconisé de réitérer sa formation tous les trois ans.

Prérequis
Aucun

Public
Tous salariés et plus particulièrement **les personnes désignées équipier de première intervention** par le chef d'établissement.

Objectifs
Connaître les consignes de sécurité en vigueur et savoir les appliquer. Être **capable de réagir et de donner l'alerte** face à un départ de feu. **Connaître les principes généraux d'évacuation** et **savoir utiliser les moyens de première intervention** jusqu'à l'arrivée des secours.

Moyens
- **Salle de cours pédagogique** avec rétroprojecteur.
- **Support de formation** remis au stagiaire.
- **Locaux conformes et adaptés** en matière d'accessibilité.

PROGRAMME DE FORMATION

Sécurité • Réglementation • Technologie

Théorie
- réglementation en vigueur.
- Causes et effets de l'incendie.
- Triangle du feu.
- Modes de propagation.
- Donner l'alarme et/ou l'alerte.
- Classes de feux.
- Modes d'extinction.
- Les agents extincteurs, leurs efficacités.
- Précautions d'intervention.
- Distances d'attaque.

Pratique
- Manipulation des extincteurs par l'ensemble des stagiaires.
- Jeux de rôles sur des cas concrets.
- Visite d'un endroit du site pour découvrir les matériels incendie.

www.procarist.com

SIÈGE SOCIAL
P.A. Béthunes
37, avenue des Béthunes
95310 Saint-Ouen-l'Aumône
Tél. : 01 30 37 02 52
contact@procarist.com

Datadock Qualiopi